




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-334**

Séance publique du

18 juillet 2019

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190718- lmc1153209-DE-1-1
Date de signature : 23/07/2019
Date de réception : mardi 23 juillet 2019
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : MODIFICATIONS DE DENOMINATIONS EXISTANTES - REMPLACEMENT DE
L'APPELLATION ROND-POINT PAR DIVERSES APPELLATIONS- DENOMINATIONS "ESPACE
MARC EGLOFF", "ESPACE ADRIEN LEGROS" et "CARREFOUR DE LA LÉGION D'HONNEUR"**

Le 18 juillet 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 12/07/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Eric CHEVALIER à Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte DEVESA à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Charlotte BENON, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Danièle BRUNET, Madame Liliane PIERRON à Mme Arlette OLLIVIER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jean BOULHOL, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Secrétaire : Sylvain Dijon

Monsieur Moussa BENKACI donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T. Adjoint Infrastructures et
Déplacements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JUILLET 2019

Nomenclature : 8.3
Voirie

RAPPORTEUR : Monsieur Moussa BENKACI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. CHEVALIER Eric, Mme SANTAMARIA Danielle

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : MODIFICATIONS DE DENOMINATIONS EXISTANTES - REMPLACEMENT DE L'APPELLATION ROND-POINT PAR DIVERSES APPELLATIONS- DENOMINATIONS "ESPACE MARC EGLOFF", "ESPACE ADRIEN LEGROS" ET "CARREFOUR DE LA LÉGION D'HONNEUR"- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre des travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), la Métropole a procédé à des aménagements au niveau de carrefours existants notamment sur l'Avenue de l'EUROPE. C'est ainsi que plusieurs de ces carrefours giratoires ont été transformés en carrefours en croix réglementés par des signaux lumineux tricolores (feux).

Il s'agit des carrefours suivants (plan joint):

- Intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue de TUBINGEN.
Dénomination actuelle **Rond-point Marc EGLOFF.**
- Intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue Albert BAUDOIN.
Dénomination actuelle **Esplanade des Droits de l'Homme et du Citoyen.**
- Intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue du Maréchal LECLERC.
Dénomination actuelle **Rond-point Adrien LEGROS.**
- Intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue Max JUVÉNAL.
Dénomination actuelle **Rond-point de la LÉGION D'HONNEUR.**

Afin de pouvoir réglementer les carrefours concernés conformément à leur nouveau mode de fonctionnement, il convient de modifier les dénominations ci-dessus. L'appellation rond-point ne convenant plus à la nouvelle géométrie de ces carrefours, il vous est proposé de remplacer le mot rond-point par d'autres appellations dans les dénominations ci-après.

Les dénominations suivantes vous sont suggérées :

- **Espace Marc EGLOFF** située à l'intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue de TUBINGEN.
- **Espace Adrien LEGROS** située à l'intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue du Maréchal LECLERC.
- **Carrefour de la LÉGION D'HONNEUR** située à l'intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue Max JUVÉNAL.

La dénomination **Esplanade des Droits de l'Homme et du Citoyen** pour l'intersection avenue de l'EUROPE/ Avenue Albert BAUDOIN pourrait être conservée.

Les plaques mises en place porteront les mentions suivantes :

« **Espace Marc EGLOFF** »

Homme politique Aixois
1938-2000

« **Espace Adrien LEGROS** »

Artiste lyrique aixois
1903- 1993

« **Carrefour de la LÉGION D'HONNEUR** »

Je vous demande donc mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** les dénominations suivantes :

« **Espace Marc EGLOFF** » située à l'intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue de TUBINGEN.

« **Espace Adrien LEGROS** » située à l'intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue du Maréchal LECLERC.

« **Carrefour de la LÉGION D'HONNEUR** » située à l'intersection Avenue de l'EUROPE/ Avenue Max JUVÉNAL.

DL.2019-334 - MODIFICATIONS DE DENOMINATIONS EXISTANTES - REMPLACEMENT DE L'APPELLATION ROND-POINT PAR DIVERSES APPELLATIONS- DENOMINATIONS "ESPACE MARC EGLOFF", "ESPACE ADRIEN LEGROS" ET "CARREFOUR DE LA LÉGION D'HONNEUR"-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

